

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal de Pavant du vendredi 12 septembre 2008 à 20h

Etaient présents : M. ANGOT Pascal, M. BOURJAT Frédéric, M. CASSIDE Olivier, M. CESARION Jean-Marie, M. CHAUVIN Guy, M. CROHIN Patrick, Mme FOURNIER Isabelle, M. HERICOURT Frédéric, M. JOLY Patrick, M. LEMONNIER Franck, M. MARI-LLORIA Vincent, M. CHARLES François, M. CHOUAKRI Samyr.

Absents: Mme STAVROU Lucie excusée et représentée par M. HERICOURT Frédéric.
M. NICOT Christophe non excusé et non représenté.

Ordre du jour

- Ouverture d'un compte à terme
- Création d'une Commission d'Appel d'Offres
- Demande d'adhésion de la FERTE MILON à l'USESA
- Modification du projet de réfection des trottoirs du Clos des Forges et délégation de signature
- Modification du temps de travail de l'ATSEM
- Création de poste pour la surveillance de la cantine
- Signature de la convention de fourniture de repas
- Reprise de la facture EDF de l'AS Pavant à la charge de la commune
- Cession de parcelles communales
- Questions diverses

La présidence de l'assemblée est assurée par M. CASSIDE Olivier. Il demande si le Conseil Municipal accepte que 2 points soient rajoutés à l'ordre du jour. Le conseil accepte.

M. CASSIDE Olivier fait lecture du compte-rendu de conseil du 27 juin 2008 et demande si le Conseil Municipal accepte ce compte rendu. Le conseil Municipal accepte et signe le compte rendu.

M. CASSIDE Olivier demande un volontaire pour être secrétaire de la séance et M. CROHIN Patrick se propose.

- 1) Pour l'ouverture d'un compte à terme et le placement d'argent le Conseil Municipal décide que ce point sera abordé en commission des Finances et voté au prochain conseil municipal.
- 2) Après avoir rappelé le rôle de la commission d'appel d'offres, M. CASSIDE demande au Conseil Municipal qui souhaite faire partie de cette commission. Six candidats se présentent pour les 3 postes titulaires et 3 postes suppléants :

Les 3 titulaires sont :
M. ANGOT Pascal
Mr CHAUVIN Guy
Mr BOURJAT Frédéric

Les 3 suppléants sont:
M. CHOUAKRI Samyr
Mr MARI-LLORIA Vincent
M. CESARION Jean-Marie

- 3) La commune de LA FERTE MILON demande à adhérer à l'Union des Services d'Eau du Sud de l'Aisne (USEDA). A la majorité absolue (1 abstention : M. CESARION Jean-Marie), le Conseil Municipal accepte cette adhésion.
- 4) Pour le projet de réfection des trottoirs du Clos des Forges, une première estimation avait été faite en juillet 2007 pour un montant de 23920 €. Aujourd'hui le devis proposé est de 28662€. Une différence de 5000 € apparaît due au fait que 21 bordures de trottoirs seront remplacées. Une subvention de 8200 € sera versée à la commune après réalisation des travaux.
- 5) Une modification du temps de travail a été demandée par l'Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles (ATSEM). Mme DUMENIL Jocelyne souhaite réduire son nombre d'heures hebdomadaire qui est actuellement de 32 heures et passer à 25 heures en n'exerçant plus la surveillance de la cantine pendant l'heure du midi. Le Conseil Municipal ne s'oppose pas à cette décision et accepte donc à la majorité cette modification du temps de travail.
- 6) Par rapport à la modification du temps de travail de l'ATSEM, la mairie doit donc créer un poste pour la surveillance de la cantine de 1h40 par jour. Ce poste est actuellement assuré par Mme MEYTE Fanta.
- 7) La convention de fourniture des repas pour les enfants de Pavant est reconduite et a été acceptée par l'ensemble du Conseil Municipal.
- 8) M. CASSIDE Olivier donne lecture d'un courrier envoyé par M. LEMONNIER Bernard Président de l'AS Pavant demandant à être exonéré de la facture EDF.

L'AS Pavant paye depuis quelques années la facture EDF d'un bâtiment communal et d'une pompe de relevage qui fonctionne jour et nuit pour alimenter en eau les habitations du chemin de la Ferme.

A l'unanimité le Conseil Municipal accepte de prendre en charge la facture EDF.

Dans son courrier M. LEMONNIER Bernard demande également à bénéficier de la gratuité sur la salle du Clos Monsieur. Le Conseil Municipal accepte en semaine mais refuse en ce qui concerne les week-end en plus.

- 9) M. CASSIDE Olivier nous fait part d'un courrier de M. MATHIAS qui souhaite faire l'acquisition de la sente de l'Eglise située entre les parcelles AB 224 et AB 225.
Le Conseil Municipal refuse de vendre cette parcelle.

M. CASSIDE Olivier nous fait part d'un courrier de M. PRETAT Hervé qui aimerait faire l'acquisition de 3 parcelles et en faire l'échange.

M. PRETAT détient les parcelles C 1219, C 1302, D 57, D 59 et D 60

M. PRETAT est intéressé par les 3 parcelles C 1295, C 1296, C 1297

Le Conseil Municipal accepte à la majorité la proposition de M. PRETAT.

- 10) Suite à la location de la salle du Clos Monsieur au mois de juillet une jardinière a été cassée.
Le montant facturé est de 75 €

- 11) Afin de régler la cotisation versée au Fond des Monuments Historiques, il est procédé à un virement de crédit en section d'investissement de l'article 2188 à l'article 204 d'un montant de 240 €.

QUESTIONS DIVERSES

- M. CASSIDE Olivier indique qu'une potiche a été offerte à la mairie par le foyer rural pour que celle-ci soit posée au pigeonnier. Le Conseil Municipal ne s'y oppose pas et M. CHAUVIN Guy propose de la fixer.
- M. LEMONNIER Franck signale que les personnes âgées aimeraient que l'on passe chez elles pour prendre les verres, journaux afin qu'il soient déposés dans les bennes communales.
- M. MARI-LLORIA Vincent signale que les bandes au sol dans la cour de la ferme ne sont pas mises en peinture.
- M. MARI-LLORIA Vincent signale que la toiture de l'abri de bus se dégrade, signale aussi que les cages qui se trouvent dans la cour de l'école sont dangereuses pour les enfants de l'école.
- M. CASSIDE Olivier signale qu'un jardinet sera fabriqué dans l'enceinte de l'école.
- M. CHARLES François signale que les coupures EDF sont à répétition, M. CASSIDE indique que la dernière grosse coupure était due à un oiseau sur un paratonnerre ; M. CASSIDE demandera à EDF un état de la production en électricité sur la commune.
- M. CHARLES François signale que des branches d'arbres reposent sur les lignes EDF et TELECOM sur la route de Pisseloup.
- M. CASSIDE Olivier nous informe que l'entretien des bords des routes (route de Bassevelle) sera effectué en automne
- M. MARI-LLORIA Vincent demande si Pavant est couvert en TNT.
- M. CHOUAKRI Samyr signale que les tickets de cantine sont perdus pour les enfants qui n'y mangent pas.
- Une personne du public se pose des questions sur la communication de la commune ; un bulletin municipal est en cours d'élaboration et sera prochainement mis à disposition ; un site Internet est en construction.
- Une personne du public demande quand aura lieu une réunion politique budgétaire.
- Une personne du public demande des informations sur la création de poste pour la surveillance de la cantine. Une publication sera faite sur le site du centre de gestion de Chauny. M. CASSIDE Olivier informe que ce poste est ouvert à toute personne intéressée et que les candidatures doivent être adressées à la Mairie.
- Une personne du public demande que les noms des intervenants dans le public ne soient pas publiés sur le compte rendu.
- Une personne du public se pose des questions sur l'aspect réglementaire de l'implantation d'un garage autour d'habitations, sur le plan d'occupation des sols et se plaint de ne pas voir le

permis de construire en Mairie. M. CASSIDE Olivier s'est entretenu avec cette personne à la fin de la réunion.

INFORMATIONS POUR LES HABITANTS

Tous les habitants qui ont donné une caution lors de leur arrivé à Pavant pour le compteur d'eau doivent déposer en Mairie un RIB pour être remboursés de cette somme.

La séance est close vers 22h35.

*Le Maire,
Olivier CASSIDE*